



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 9 décembre 2021

L'AREC, l'Institution Adour, ENR 64, Enerlandes, HA-Py Energies, SERGIES, le SDE du Gers et Terra Énergies se fédèrent pour valoriser des plans d'eau artificiels et fournir une énergie propre et renouvelable

À l'occasion d'Energai'a, le forum européen des énergies renouvelables qui se tient à Montpellier, Christian Assaf, Président de l'AREC, l'agence régionale de l'Énergie et du Climat, Paul Carrère, Président de l'Institution Adour, Stéphane Castet, Directeur d'ENR 64, Nicolas Lafarie, Directeur d'Enerlandes, Jean Chanéac, Directeur d'HA-Py Énergies, Emmanuel Julien, Président du Directoire de SERGIES, Alain Sancerry, Vice-Président du Syndicat Département d'Énergies du Gers, et Mathieu Goddefroy, Directeur de Terra Énergies, ont signé ce jeudi 9 décembre une convention de partenariat visant à déployer des centrales photovoltaïques flottantes et des centrales hydroélectriques, sur les réservoirs d'eau de l'Institution Adour.

Établissement public territorial de bassin, l'Institution Adour, accompagné de 6 acteurs énergétiques des territoires - l'AREC, ENR 64, Enerlandes, HA-Py Énergies, SDEG et Terra Énergies -, a publié au mois de mai 2020 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à conforter et valoriser, via une production d'énergie renouvelable, les 22 réservoirs à vocation de soutien d'étiage, dont il assure la gestion.

Dans ce cadre, la société SERGIES, associée avec HYDROCOP, Gascogne Energie Service et Energie Service Lannemezan, a été sélectionnée par l'Institution Adour, comme partenaire technique, pour le développement et la mise en œuvre de ces centrales solaires flottantes et de manière minoritaire de quelques centrales hydroélectriques sur des réservoirs localisés dans quatre départements voisins : le Gers, les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées. L'énergie verte produite sera injectée en totalité sur le réseau électrique local.

« Ce projet illustre parfaitement la capacité de l'AREC à se mobiliser et à œuvrer collectivement à la transition énergétique. L'Occitanie s'est engagée à devenir la première Région à énergie positive d'Europe d'ici 2050, en diminuant les consommations énergétiques et en multipliant par 3 la production d'énergies renouvelables. Participer au déploiement des ENR via des projets qui bénéficient aux territoires, telle est l'ambition portée par l'Agence ! », précise **Christian Assaf, Président de l'AREC**.

Pour **Emmanuel Julien, Président du directoire de SERGIES** : « La proposition du Groupe SOREGIES a été établie en partageant les mêmes objectifs et les mêmes valeurs que l'Institution Adour et ses partenaires. C'est la convergence des objectifs stratégiques Energies Vienne 2030 et ADOUR 2050 »

Contacts presse :

Anne Kassubeck - annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26

Florence Chemille - florence.chemille@arec-occitanie.fr - 06 72 66 58 51



Pour **Paul CARRERE, Président de l'EPTB Institution Adour**, « *ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre de l'adaptation au changement climatique porté par notre établissement public dans le cadre de la stratégie territoriale de bassin promue par l'Agence de l'eau Adour Garonne. Cette opération va permettre de conforter le modèle existant de soutien d'étiage au profit de tous les usages, mais aussi de travailler sur la qualité de l'eau stockée et restituée, en combinant la gestion quantitative de l'eau et la production d'ENR hydroélectrique et photovoltaïque sur des infrastructures existantes à l'échelle du bassin de l'Adour* ».

À propos de l'AREC :

Outil de la Région Occitanie, l'AREC fabrique des solutions de transition énergétique pour le passage à l'acte des territoires. L'Agence s'attache à proposer aux acteurs des solutions adaptées, qu'elles soient clefs en main ou spécifiques, selon les contextes des acteurs des territoires d'Occitanie. Neutre, elle porte une vision objective sur les solutions. Tiers de confiance pour les acteurs des territoires et au service de l'intérêt général, la valeur ajoutée de l'AREC se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

www.arec-occitanie.fr

À propos d'ENR 64 :

Société d'Economie Mixte créée à l'initiative du Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques en 2019, ENR64 est la seule SEM du département dédiée aux énergies. Elle peut plus particulièrement accompagner et développer tout type de projet en lien avec les énergies renouvelables.

À propos de HA-PY ENERGIES :

Créée par le SDE 65 en 2020, cette SEM de droit privé, dont le SDE65 est l'actionnaire principal (82%) investit dans des projets de production d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, méthanisation, hydrogène ...) en Hautes-Pyrénées.

A propos de l'institution-adour :

L'institution Adour, Etablissement public territorial de bassin (EPTB) est un syndicat mixte à la carte, originellement constitué par les 4 conseils généraux du bassin de l'Adour (Hautes-Pyrénées, Gers, Landes et Pyrénées-Atlantiques), qui œuvre pour une gestion concertée et équilibrée de la ressource en eau, des milieux aquatiques, et de leurs usages, à l'échelle de l'intégralité du bassin versant de l'Adour. A ce titre, l'EPTB est en charge de la coordination et de la mise en cohérence de la gestion du grand cycle de l'eau ainsi que de la maîtrise d'ouvrage et de l'animation de démarches sur le bassin Adour.

L'EPTB intervient dès lors sur des problématiques telles que la ressource en eau (soutien d'étiage multiusages), la prévention des inondations, la préservation de la biodiversité, et plus généralement à la mise en place d'une gestion intégrée de l'eau dans un contexte de changements climatiques.

<https://www.institution-adour.fr/>

Contacts presse :

Anne Kassubeck - annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26

Florence Chemille - florence.chemille@arec-occitanie.fr - 06 72 66 58 51



À propos de SDE du GERS :

Le Syndicat Départemental d'Énergie du Gers exerce plusieurs compétences en matière d'énergie pour le compte de ses communes membres et d'autres établissements publics du département Gers.

À propos de SERGIES :

SERGIES, détenue à 100% par le groupe SOREGIES, a pour objet l'aménagement et l'exploitation de moyens de production décentralisée d'énergies renouvelables. Elle a été créée en 2001 à l'initiative des 265 collectivités adhérentes au Syndicat Energies Vienne et participe au développement de l'énergie photovoltaïque à l'échelle nationale.

www.sergies.fr

À propos de Terra Énergies

Terra Energies est le fonds régional d'investissement dans les projets d'énergie renouvelable créé en 2016 à l'initiative de la région Nouvelle-Aquitaine. Cet outil vise à accompagner la politique régionale en matière de développement des installations de production d'énergie renouvelable en Nouvelle-Aquitaine, en améliorant l'effet de levier sur l'euro public investi et la gouvernance territoriale. Le fonds a levé 8,2 M€ destinés à être apportés en fonds propres minoritaires dans des projets de territoire.

<https://www.terra-energies.fr/>

Contacts presse :

Anne Kassubeck - annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26

Florence Chemille - florence.chemille@arec-occitanie.fr - 06 72 66 58 51